

Publications de M. Vincent Orif 2017-2022

Etudes

1. « Le pouvoir disciplinaire de l'employeur encadré par le juge en vue de préserver le droit d'agir du salarié », Lexbase Hebdo - Edition Sociale, 27 mai 2021, n°866
2. « La profession d'avocat confrontée au développement des LegalTechs », Droit et Patrimoine, 2020, n°298, p. 45-48
3. « La délégation de pouvoir, un instrument utile pour le fonctionnement de l'entreprise », Lexbase Hebdo - Édition Sociale, 2019, n°787
4. « La rupture conventionnelle individuelle du contrat de travail : un bilan globalement positif », Lexbase Hebdo - Édition Sociale, 2019, n°775
5. « Concentration et évolution du litige en matière prud'homale depuis l'abrogation de la règle de l'unicité de l'instance », Dr. ouvr., 2019, n°847, p. 75-85
6. « Les implications de l'indépendance relative entre le contentieux social et le contentieux pénal », RDT, 2018, n°6, p. 420-424
7. « La réforme sans fin de la procédure prud'homale », note sous décret numéro 2017-1008 du 10 mai 2017, Gaz. Pal., 2017, n°28, p. 42-45
8. « Les nouveaux blocs de compétences », Dr. soc., 2017, n°7-8, p. 618-623
9. « L'élaboration dans la loi J21 d'un modèle général d'action de groupe : un essai à transformer », note sous Loi numéro 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle », Gaz. Pal. 2017, n°5, p. 80-86
10. « L'appel prud'homal en pleine effervescence », Dr. ouvr. 2017, n°822, p. 14-32

Interventions dans des colloques

1. Intervention sur « Départage ou échevinage, telle est la question », lors d'un colloque organisé à l'Université de Caen Normandie (mai 2022). Le thème du colloque était La réception de la nouvelle procédure prud'homale par les acteurs du procès du travail. Publication Lexbase Hebdo édition sociale n°914 du 14 juillet 2022 : Procédure prud'homale
2. Intervention sur « Voyage du juge depuis Hypérion : entre une IA conseillère et conquérante » lors d'un colloque organisé à l'Université Sorbonne Paris Nord (novembre 2019). Le thème du colloque était Sciences et Sens de l'Intelligence Artificielle. Publication G. Julia (sous dir.), Sciences et Sens de l'Intelligence Artificielle, Dalloz, 2020, p. 131-144
3. Intervention sur « L'encadrement juridique du contrat d'apprentissage visant à favoriser

la formation en alternance » lors de l'atelier de recherche trinational franco-germano-biélorusse pour chercheurs à la Faculté de droit de l'Université d'État de Biélorussie (septembre 2018). Le thème de l'atelier était La jeunesse et la loi.

4. Intervention sur « Les ruptures du contrat de travail à l'initiative du salarié » (avec D. Mari et D. Medjahed) lors d'un colloque organisé à l'Université de Caen Normandie (mai 2017). Le thème du colloque était La rupture du contrat de travail. Publication à la revue Droit ouvrier, 2017, n° 829, p. 456-468

Notes et observations sous arrêts

1. « Demande d'aide juridictionnelle : interruption de la prescription sur interruption de la prescription ne vaut » ; obs. sous Cass. soc., 12 juill. 2022, n°21-15.091 ; Gaz. Pal., 2022, n°34, p. 41-43
2. « Clause de médiation : la chambre sociale de la Cour de cassation fait cavalier seul » ; obs. sous Cass. soc. 14 juin 2022, avis n°22-70.004 ; Gaz. Pal., 2022, n°34, p. 37-39
3. « Une accalmie au milieu des turbulences de la procédure d'appel : l'appréciation souple de la cause étrangère » ; note sous Cass. 2e civ., 19 mai 2022, n°21-10.423 ; BJT 2022, n°10, p. 37-39
4. « Le défaut de paiement des heures de délégation constitue un trouble manifestement illicite autorisant la saisine de la formation de référé » ; note sous Cass. soc., 1er juin 2022, n° 20-16.836 ; BJT, 2022, n°10, p. 35-37
5. « Le juge civil tenu par l'appréciation du juge pénal concernant l'authenticité de la lettre d'engagement » ; note sous Cass. soc., 09 juin 2022, n° 21-10.628 ; BJT, 2022, n°10, p. 33-34
6. « La soumission au délai de prescription de droit commun de la demande en justice ayant pour objet la qualification du contrat de travail » ; note sous Cass. soc., 11 mai 2022, n° 20-18.084 ; BJT 2022, n°10, p. 29-30
7. « Appel contre un jugement sur la compétence : l'unicité de l'appel écartée », note sous Cass. 2e civ., 19 mai 2022, n° 21-10.422, JCP G, 2022, n° 29-33, p. 1453-1456
8. « Application dans le temps des règles relatives à la saisine d'une cour d'appel de renvoi », note sous Cass. soc., 6 avr. 2022, nos 21-10.923 à 21-10.929, *Gaz. Pal.* 2022, n°25, p. 55-56
9. « L'importance de la notion de "mêmes fins" pour déterminer la recevabilité d'une demande nouvelle dans un litige prud-homal », note sous Cass. soc., 1^{er} déc. 2021, n°20-13.339, *Gaz. Pal.*, 2022, n°14, p. 55-56
10. « L'application de la procédure à jour fixe en cas d'appel formé contre un jugement prud'homal ne statuant que sur la compétence », note sous Cass. 2^e civ., 16 déc. 2021, n°20-12.000, *Gaz. Pal.*, 2022, n°14, p. 57-58

11. « L'admissible remise au greffe des conclusions de l'appelant par le mandataire du défenseur syndical », note sous Cass. soc., 02 févr. 2022, n° 19-21.810, *BJT*, 2022, n°3, p. 31-32
12. « Absence d'acquiescement au jugement en cas d'exécution d'un jugement assorti de l'exécution provisoire », note sous Cass. soc., 26 janv. 2022, n° 20-17.450, *BJT*, 2022, n°3, p. 29-31
13. « Application dans le temps de l'abrogation de la règle de l'unicité de l'instance », note sous Cass. soc., 29 sept. 2021, n° 20-10.634, *BJT*, 2022, n°3, p. 26-28
14. « L'ouverture à toute organisation syndicale de la possibilité de proposer des listes désignant des défenseurs syndicaux », note sous Cons. const., 14 sept. 2022, décision n°2021-928 QPC, *Gaz. Pal.*, 2022, n°2, p. 43-45
15. « Pas de caducité d'une déclaration d'appel en cas de notification des conclusions par un défenseur syndical à une société d'avocats », note sous Cass. soc., 20 oct. 2021, n°19-24.483, *Gaz. Pal.*, 2022, n°2, p. 61-62
16. « L'identification de la prescription ne dépend pas du fondement mais de la nature de l'objet de la demande », note sous Cass. soc., 23 juin 2021, n°18-24.810, *Gaz. Pal.*, 2021, n°38, p. 47
17. « Irrecevabilité d'une preuve résultant d'une surveillance constante du salarié », note sous Cass. soc., 23 juin 2021, n°19-13.856, *Gaz. Pal.*, 2021, n°38, p. 56-57
18. « La protection de la liberté de témoigner du lanceur d'alerte issue de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme », Cass. soc., 7 juill. 2021, n°19-25.754, *Gaz. Pal.*, 2021, n°38, p. 57-59
19. « Médiation judiciaire et délai pour conclure de l'appelant : un cocktail explosif », note sous Cass. 2^e civ., 20 mai 2021, n° 20-13.912, *BJT*, 2021, n°9, p. 37
20. « L'impossibilité, pour un défenseur syndical, de se représenter seul en appel », note sous Cass. soc., 17 mars 2021, n°19-21.349, *Gaz. Pal.*, 2021, n°27, p. 46-48
21. « Application dans le temps des nouvelles règles de la péremption en matière pru'homale », note sous Cass. soc., avis, 14 avr. 2021, n°21-70.005, *Gaz. Pal.*, 2021, n°27, p. 50-51
22. « L'impartialité indubitable d'une juridiction fixant à une même audience plusieurs affaires », note sous Cass. 2^e civ., 25 mars 2021, n° 19-23.142, *JCP G*, 2021, n°24, p. 1135-1138
23. « Un syndicat dispose de la qualité pour agir lorsqu'il invoque la violation des dispositions relatives à l'interdiction de toute discrimination syndicale », note sous Cass. soc., 13 janv.

2021, n°19-17.182, *Gaz. Pal.*, 2021, n°16, p. 55-56

24. « Harcèlement moral : rappel de la méthode à suivre concernant la charge de la preuve et l'office du juge » ; note sous Cass. soc., 9 déc. 2020, n°19-13.470, *Gaz. Pal.*, 2021, n°16, p. 69-70
25. « L'excès de pouvoir d'un conseil de prud'hommes rétractant un jugement de caducité intervenu après un débat contradictoire » ; note sous Cass. 2^e civ., 10 déc. 2020, n°19-20.051, *Gaz. Pal.*, 2021, n°16, p. 74-75
26. « L'appréciation souple de la notion de tiers saisi établi en France permettant d'exécuter des jugements prud'homaux au profit d'un ancien salarié d'ambassade », note sous Cass. 2^e civ., 10 déc. 2020, n°18-17937, *BJT*, 2021, n°2, p. 46-49
27. « Encore et toujours la répartition de compétence entre le juge judiciaire et le juge administratif en matière de PSE », note sous Cass. soc., 30 sept. 2020, n° 19-13.714, *BJT*, 2021, n°2, p. 40-43
28. « Violation du principe du contradictoire par le juge chargé de contrôler une mesure d'instruction *in futurum* », note sous Cass. civ. 2, 10 déc. 2020, n° 18-18.504, *BJT*, 2021, n°2, p. 44-45
29. « Les implications de la représentation en justice d'un employeur en tutelle », note sous Cass. soc., 18 nov. 2020, n°18-19.209, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 4, p. 65-66
30. « Interpréter n'est pas juger », note sous Cass. 2^e civ., 22 oct. 2020, n°19-16.895, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 4, p. 73-74
31. « L'indispensable régularisation expresse de la notification irrégulière d'un jugement », note sous Cass. 2^e civ., 17 sept. 2020, n°19-17.360, *Gaz. Pal.*, 2021, n° 4, p. 74-75
32. « L'office du juge judiciaire concernant la remise de dette d'un organisme de sécurité sociale », note sous Cass. 2^e civ., 28 mai 2020, n°18-26.512, *Gaz. Pal.*, 2020, n°38, p. 59
33. « Litiges liés aux risques psychosociaux en relation avec un plan de sauvegarde de l'emploi : clarification de la répartition des compétences », note sous Trib. Confl. 8 juin 2020, n° C4189, *Gaz. Pal.*, 2020, n°38, p. 50-51
34. « Application dans le temps de l'abrogation de l'article R. 1452-7 du Code du travail », note sous Cass. soc., 1^{er} juill. 2020, n°18-24.180, *Gaz. Pal.*, 2020, n°38, p. 48
35. « Le juge prud'homal peut caractériser des faits de harcèlement sexuel par l'employeur, même en cas de relaxe par le juge pénal », note sous Cass. soc., 25 mars 2020, n°18-23.682, *Gaz. Pal.*, 2020, n°27, p. 76-77
36. « L'illicéité de la preuve en raison du défaut d'information et de consultation du comité d'entreprise », note sous Cass. soc., 11 déc. 2019, n°18-11.792, *Gaz. Pal.*, 2020, n°27, p.

37. « Le formalisme souple de l'action de substitution exercée par un syndicat visant l'application d'une convention collective », note sous Cass. soc., 8 janv. 2020, n°18-21.699, *Gaz. Pal.*, 2020, n°27, p. 57-58
38. « Les implications de la qualification de frais irrépétibles pour la prise en charge des frais de déplacement afin de se rendre à une expertise médicale ordonnée par le juge », note sous Cass. soc. 4 mars 2020, n°18-24.405, *BJT*, 2020, n°7, p. 29-30
39. « Poursuite de la construction impressionniste de la jurisprudence en matière de prescription en cas de requalification du contrat de travail », note sous Cass. soc., 29 janv. 2020, n°18-15.359, *BJT*, 2020, n°7, p. 26-29
40. « Renvoi devant le Conseil constitutionnel d'une QPC concernant le périmètre d'intervention géographique des défenseurs syndicaux », note sous Cass. soc., 18 déc. 2019, n°19-400.32, *Gaz. Pal.*, 2020, n° 16, p. 48
41. « L'effet relatif de la tierce-opposition appliqué aux sommes garanties par l'AGS », note sous Cass. soc., 27 nov. 2019, n°18-10.929, *Gaz. Pal.*, 2020, n°4, p. 61
42. « La bienveillance de la Cour de cassation concernant le point de départ du délai pour conclure en cas de régularisation d'une déclaration d'appel affectée d'un vice », note sous Cass. soc., 14 nov. 2019, n°18-23.631, *BJT* 2020, n°1, p. 36-37
43. « La singularité persistante des clauses de conciliation dans les contrats de travail », note sous Cass. soc., 14 nov. 2019, n°18-11.125, *BJT* 2020, n°1, p. 34-35
44. « Dans le silence du jugement, une saisie-attribution ne peut concerner que les paiements des sommes brutes dues au salarié », note sous Cass. soc., 3 juill. 2019, n°18-12.149, *Gaz. Pal.*, 2019, n°38, p. 70-72
45. « Irrecevabilité de la déclaration d'appel établie et signée par le salarié », note sous Cass. soc., 10 juillet 2019, n°18-10.737, *Gaz. Pal.*, 2019, n°38, p. 63-64
46. « L'irrecevabilité des preuves ne respectant pas les normes de la CNIL » ; note sous Cass. soc., 27 mars 2019, n° 17-31.715, *Gaz. Pal.*, 2019, n°27, p. 49-50
47. « Nouveaux enseignements pour le juge et les parties en matière de liquidation de l'astreinte » ; note sous Cass. 2^e civ., 6 juin 2019, n°18-15.311 ; *JCP G*, 2019, n° 29, p. 1408-1411
48. « La survie de la procédure d'appel sans représentation obligatoire en cas de poursuite d'un recours en révision devant une Cour d'appel de renvoi » ; obs. Cass. 2^e civ., 27 juin 2019, N°18-12.615 ; *JCP G*, 2019, n° 29, p. 1407
49. « Le contrôle précis du décret numéro 2016-660 du 20 mai 2016 par le Conseil d'État » ;

- note sous CE, 6e et 5e ch. réu., 30 janv. 2019, n°401681, *Gaz. Pal.*, 2019, n°16, p. 54-59
50. « Les conséquences logiques d'une confusion illogique », Obs. sous Cass. 2e civ., 21 mars 2019, n° 17-10.663, *JCP G*, 2019, n°15, p. 696
51. « Une contestation contre une saisie des rémunérations peut être formée après l'acte de saisie », obs. sous Cass. 2e civ., 31 janv. 2019, n° 17-31.234, *JCP G*, 2019, n°8, p. 353
52. « Le maintien de la compétence du juge judiciaire en matière de prestations services au titre du régime d'assurance chômage », note sous Cass. soc., 18 oct. 2018, n°18-70.009, *Gaz. Pal.*, 2019, n°4, p. 61-62
53. « Le renforcement de la protection du droit d'agir en justice contre le licenciement », note sous Cass. soc., 21 nov. 2018, n°17-11.122, *Gaz. Pal.*, 2019, n°4, p. 59-61
54. « Les modes de transmissions précis de la déclaration d'appel en matière prud'homale », note sous Cass. 2e civ., 6 sept. 2018, n°17-18.728, *Gaz. Pal.*, 2018, n°41, p. 75-76
55. « L'indispensable évolution du litige en cas de demande d'intervention forcée en appel », note sous Cass. soc., 4 juill. 2018, n°16-29.051, *Gaz. Pal.*, 2018, n°41, p. 71-73
56. « Revirement de jurisprudence concernant le délai de prescription en vue de la contestation d'un licenciement pour motif économique » ; note sous Cass. soc., 20 sept. 2018, n°s 17-11.546, 17-11.547, 17-11.549 et 17-11.553, *Gaz. Pal.*, 2018, n°41, page(s) 52-54
57. « L'exercice immédiat des voies de recours en cas d'excès de pouvoir du bureau de conciliation et d'orientation refusant de constater un désistement » ; note sous Cass. soc., 11 avril 2018, n°16-14.853, *Gaz. Pal.*, 2018, n°28, p. 61-62
58. « Clarification de la répartition des contentieux entre le juge prud'homal et le juge de la sécurité sociale », note sous Cass. soc., 3 mai 2018, n°16-26.850, *Gaz. Pal.*, 2018, n°28, p. 55-57
59. « La compétence du juge administratif pour apprécier la validité d'une rupture conventionnelle signée par un salarié protégé » ; note sous Cass. soc., 20 déc. 2017, n°16-14.880, *Gaz. Pal.*, n°17, p. 66-67
60. « Une notification erronée concernant la juridiction compétente ne fait pas courir le délai de forclusion », note sous Cass. 2e civ., 25 janv. 2018, n°17-10.401, *Gaz. Pal.*, 2018, n°17, p. 60-62
61. « La notification de l'arrêt de cassation à une première partie fait courir le délai pour saisir la cour d'appel de renvoi », note sous Cass. soc., 5 oct. 2017, n°15-14.793, *Gaz. Pal.*, 2018, n°5, p. 61-62
62. « La nécessaire preuve par l'employeur du respect du droit aux congés payés annuels du

salarié » ; note sous Cass. soc., 21 sept. 2017, n°16-18.898, *Gaz. Pal.*, 2018, n°5, p. 47-48

63. « Le mode désignation des défenseurs syndicaux est conforme aux droits et libertés garantis par la Constitution » ; note sous Cass. soc., 20 sept. 2017, n°17-40.047, *Gaz. Pal.*, 2018, n°5, p. 43-44
64. « L'incidence de la qualification du contrat d'un enseignement sur la compétence du juge prud'homal » ; note sous Cass. soc., 21 sept. 2017, n°16-21.139, *Gaz. Pal.*, 2018, n°5, p. 42-43
65. « Décision reconnaissant l'existence d'un contrat de travail : tierce opposition ouverte au dirigeant poursuivi pour insuffisance d'actif » ; note sous Cass. soc., 17 mai 2017, n°14-28.820, *Gaz. Pal.*, 2017, n°37, p. 71-72
66. « Seule une partie à un jugement prud'homal a la qualité pour interjeter appel contre ce jugement » ; note sous Cass. soc., 29 juin 2017, n°15-24.836, *Gaz. Pal.*, 2017, n°37, p. 67
67. « La possible production en justice de courriers électroniques issus d'une messagerie professionnelle en l'absence de déclaration à la CNIL » ; note sous Cass. soc., 1er juin 2017, n°15-23.522, *Gaz. Pal.*, 2017, n°37, p. 63
68. « La portée restreinte d'une solution classique de la procédure orale », note sous Cass. soc., 21 sept. 2017, n°16-20.104, *JCP G*, 2017, n°42, p. 1887-1890
69. « La consécration de l'obligation de discrétion du défenseur syndical » ; note sous Cons. Constit., 7 avr. 2017, décision n°2017-623, QPC, *Gaz. Pal.*, 2017, n°28, p.48-49
70. « Il ne faut pas confondre la formation de référé et le bureau de jugement qui statue en la forme des référés » ; note sous Cass. soc., 8 déc. 2016, n°15-19.439, *Gaz. Pal.*, 2017, n°17, p.74-76
71. « Le droit à la preuve d'un syndicat peut justifier la production d'éléments portant atteinte à la vie personnelle des salariés » ; note sous Cass. soc., 9 nov. 2016, n°15-10.203, *Gaz. Pal.*, 2017, n°17, p. 66-69
72. « La possible saisine sur requête du président du tribunal de grande instance pour solliciter la production de pièces par l'employeur » ; note sous Cass. soc., 18 janv. 2017, n°15-18.271, *Gaz. Pal.*, 2017, n°17, p. 62-64
73. « Le juge prud'homal peut trancher une demande de réparation d'un préjudice résultant d'une collusion d'intérêts entre avocats initiée par l'employeur » ; note sous Cass. soc., 22 févr. 2017, n°15-26.075, *Gaz. Pal.*, 2017, n°17, p. 59-60